Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'ÎLE-DE-FRANCE

FAITS MARQUANTS

2015

SOMMAIRE

03
ÉDITO
NOS MISSIONS, NOS MÉTIERS

06
L'ILE-DE-FRANCE, RÉGION CAPITALE
LES FAITS MARQUANTS 2015

08
DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES FILIÈRES AGRICOLES ET LES TERRITOIRES RURAUX

11
PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS

13
DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA FILIÈRE FORESTIÈRE, LE BOIS ET LA BIO-ÉCONOMIE

15
METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

16
ASSURER LA QUALITÉ SANITAIRE DES PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES

19
DÉVELOPPER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

20
DIFFUSER L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE SUR LES TERRITOIRES

22
CONFORTER LA FORMATION TECHNIQUE AGRICOLE, CONTRIBUER A L'INSERTION SCOLAIRE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

25
ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL ET LA GESTION COURANTE

27
COMMUNICATION ET ORGANIGRAMME

Directeur de la publication : *B. Manterola*

Coordination & rédaction : *C. de Pomyers*

Design : *S. Gregoire*

Crédits photos :
Pascal Xicluna.Min.Agri.fr
Xavier Remongin.Min.Agri.fr
Cheick Saidou.Min.Agri.fr
P-E. Savatte.DRIAAF
C. de Pomyers.DRIAAF
F. Lundy.DRIAAF
JX.CAUE94 - KOZ
A&V Crochot Earl Les plaisirs du jardin
CAUE 94

Impression : Juin 2016

Source des chiffres : DRIAAF 2015, Céréobs 2015, Passion Céréales 2015
--
Photos de couverture et de dernière de couverture: *Culture d'orge de printemps de la ferme Terre de Coeur du Gaec Collard*

Photo page de droite: *bords de rivière, Val-de-Marne*

ÉDITO

Bertrand Manterola

Directeur régional et interdépartemental par intérim de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt

2015 aura été la première année d'application d'un nouveau cadre législatif et règlementaire fixé par la politique agricole commune et la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Les équipes de la DRIAAF se sont fortement mobilisées pour construire l'action régionale dans ce cadre ambitieux mais aussi pour préparer, avec tous les partenaires et les directions départementales interministerielles, les nouveaux dispositifs de modernisation ou de programmation des politiques publiques en matière agricole, agroalimentaire, forestière et rurale.

2015 restera aussi marquée par une grande mobilisation de l'Ecole et de la communauté éducative de l'enseignement agricole francilien pour faire vivre et transmettre les valeurs de la République. Que cet engagement soit salué.

2015 c'est enfin une version modernisée et enrichie en infographies de cette publication annuelle qui vous permettra de découvrir plus amplement les nombreux chantiers qui ont permis de préparer et d'engager l'avenir grâce à la mobilisation de tous les agents de la DRIAAF, et plus largement des agents qui oeuvrent sur les thématiques du ministère chargé de l'agriculture dans la région Île-de-France. Je souhaite en cette occasion les remercier pour leur professionalisme et leur engagement quotidien!

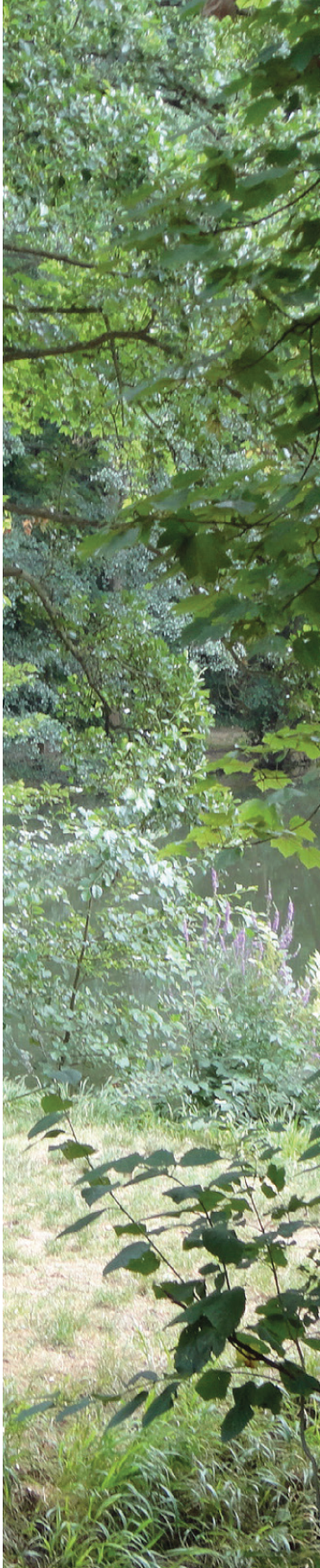

NOS MISSIONS

LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION

La politique de l'alimentation :

Lutte contre le gaspillage alimentaire, amélioration de l'offre alimentaire, promotion du dispositif sanitaire français
Coordination des DDPP (sécurité sanitaire des aliments, santé et protection animale)
Import-export

La qualité et la santé des végétaux :

Santé des végétaux, surveillance biologique du territoire (y compris santé des forêts), utilisation raisonnée des intrants, ressources génétiques végétales, import-export

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Cinq Missions :

1. La formation (générale, technique, professionnelle, formation continue)
2. Animation et développement des territoires
3. Insertion sociale, scolaire et professionnelle
4. Développement agricole, expérimentation et innovation
5. Coopération internationale

Autorité académique :

L'enseignement agricole technique public
L'enseignement agricole technique privé

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE des filières agricoles alimentaires et forestières et des territoires ruraux

La production et la transformation des produits agricoles :

Développement économique, compétitivité des entreprises, performance environnementale et territoriale

Le développement et l'animation des territoires ruraux :

Orientations du développement agricole, relations avec les professionnels, ingénierie financière

La gestion durable de la forêt et de ses produits :

Gestion multifonctionnelle de la forêt, compétitivité de la filière, valorisation du bois

L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

La production de données :

Collecte, analyse,diffusion et valorisation des données, enquêtes et cotations RNM

MISSIONS DÉPARTEMENTALES

De la petite couronne parisienne

Avis sur préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
Gestion et instruction des dossiers PAC, Secrétariat de la CIOA (*Commission interdépartementale d'orientation de l'agriculture*), indices de fermages, contrôles des structures, et autorisations d'exploiter, protection réglementaire des espaces boisés

INSTANCES DU BASSIN SEINE-NORMANDIE

Représentation du ministère aux instances de l'agence de l'eau Seine-Normandie

RAVITAILLEMENT ALIMENTAIRE POUR LA ZONE DE DÉFENSE

Île-de-France sous l'autorité du préfet de police de paris

NOS MÉTIERS

Des agronomes

Des forestiers

Des enquêteurs

Des inspecteurs

Des statisticiens

Du personnel administratif et financier

Des vétérinaires

NOS LIEUX DE TRAVAIL

Une direction multi-sites et multi-compétences

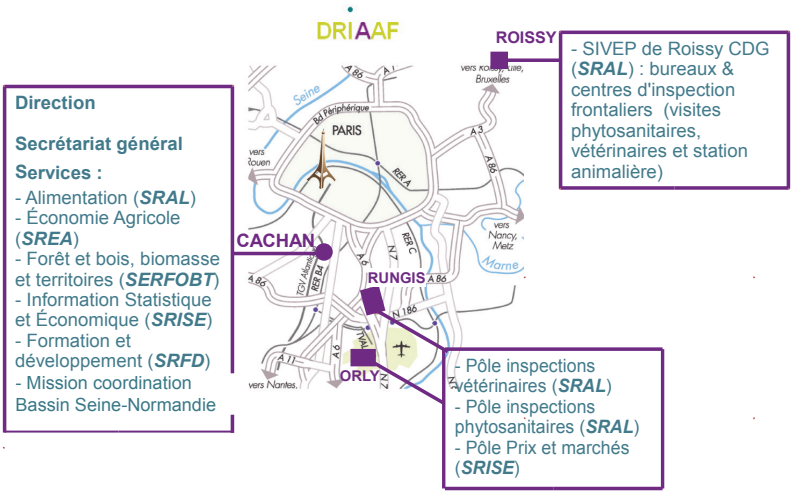

L'ÎLE-DE-FRANCE, RÉGION CAPITALE

L'Île-de-France représente 12 millions de consommateurs sur un TERRITOIRE de 1,2 millions d'hectares

30 % des sols sont des espaces naturels

Les sols boisés couvrent 312 000 hectares, soit près de 26% du territoire francilien

49 % du territoire est composé de surfaces agricoles

La Région compte près de 5 000 exploitations agricoles

11 400 personnes vivent et travaillent dans les fermes francilliennes

56% sont des exploitants soit 5 300 25 % de moins qu'en 2000

1/4 des chefs d'exploitation ou coexploitants sont des femmes

les femmes représentent 35% des actifs permanents agricoles

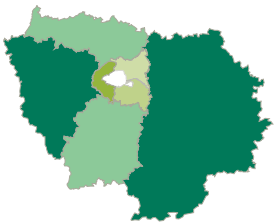

LA FERME EN ÎLE-DE-FRANCE

580 000 ha de grandes cultures

90% DE LA SUPERFICIE agricole utilisée (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves…)

70% sont des cultures céréalières

66 % de la production céréalière est faite de blé

L'ÎLE-DE-FRANCE en est le 9ème producteur mondial après la Chine, l'Inde, la Russie et les USA

Source : Agreste Graphagri

RANG NATIONAL EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- 2ème en cresson
- 3ème en féverole
- 9ème en blé tendre
- 7ème en orge et en colza

Les productions Animales (tonnes)

- 1700 t bovins
- 1200 t Porcins
- 5600 t Volailles
- 250 t ovins et caprins
- Cheptel équin : 25 000 têtes

AVEC 55 000 salariés N°3 des REGIONS qui EMPLOIENT EN INDUSTRIE ET COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRES

LES FAITS MARQUANTS 2015

JANVIER

Enquête pratiques culturales grandes cultures
Campagne d'habilitation des associations d'aide alimentaire

FÉVRIER

Signature du plan bio Etat-Région
Convention tripartite Région/ Préfecture/ASP sur l'organisation de la gestion régionale du PDR 2014-2020

MARS

Mise en place de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) à la DRIAAF
Comité régional de l'Alimentation (CRALIM)
Plan de prévention contre la bactérie *Xyllela fastidiosa*

AVRIL

Nouvelle programmation des premiers dossiers installation FEADER

MAI

Comité régional des céréales
Programmation des premiers dossiers PCAE

JUIN

Lancement campagne de prévention de la rage

JUILLET

Plan de soutien à l'élevage

AOUT

SEPTEMBRE

Comité régional de l'installation et de la transmission (CRIT)
Rentrée des lycées agricoles avec Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture
Lancement du plan EcoAntibio
Lancement de l'appel à projets du programme national pour l'alimentation
Installation de la commission interdépartementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CIPENAF)
Travaux sur le SDREA

OCTOBRE

Lancement de la charte bois construction publique exemplaire
Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire

NOVEMBRE

Conférence COP21 au lycée Brie-Comte-Robert
1er GIEE francilien

DÉCEMBRE

Refonte du site internet de la DRIAAF
Sortie de l'ouvrage « Plus de 50 ans de productions agricoles franciliennes »

SDREA : schéma directeur régional des exploitations agricoles
PDR : plan de développement régional
PCAE : plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles
GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

DES RÉUNIONS REGULIERES

Avec la Préfecture de région
Avec les autres directions régionales
De réseaux nationaux avec les directeurs de DRAAF, les chefs de service
Avec les Directions Départementales des territoires
Avec les Directions Départementales de Protection et des Populations
Avec les structures nationales de FranceAgriMer
Avec les collectivités territoriales
Avec les collectivités territoriales
Avec les professionels et les partenaires

DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES FILIÈRES AGRICOLES ET LES TERRITOIRES RURAUX

Champs avec ballots de paille -Île-de-France

SERVICE EN CHARGE :

Le service régional d'économie agricole (SREA)

16 agents

La DRIAAF a pour mission de décliner sur la région francilienne les politiques publiques du ministère de l'agriculture pour la structuration et l'accompagnement économique des entreprises agricoles du territoire. L'intervention sur les dispositifs régionaux du FEADER, en collaboration avec le Conseil régional (autorité de gestion) est une mission importante du service d'économie agricole : aide à l'agriculture biologique, mesures agro-environnementales, aides aux investissements (PCAE)... La DRIAAF peut être amenée à mettre en œuvre les dispositifs de crise conjoncturelle: ainsi, dans le cadre du plan de soutien à l'élevage décidé par le gouvernement à l'été 2015, la direction s'est mobilisée pour coordonner l'intervention des DDT (Directions départementales des territoires) auprès des éleveurs en difficulté.

La direction anime également les filières agricoles de la région, notamment dans le cadre du comité régional des céréales, qui permet aux acteurs de la filière d'échanger sur les perspectives économiques et de production. Elle gère la déclinaison régionale des dispositifs d'intervention de FranceAgriMer pour l'appui technique aux producteurs et pour l'expérimentation-recherche, pour les secteurs de l'horticulture-pépinière et de l'élevage.

Particularité de Paris et des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la direction régionale remplit des missions départementales pour les exploitations de petite couronne, notamment la gestion des aides de la Politique agricole commune (PAC). Elle est le service agricole de proximité pour ces départements. Enfin la direction régionale assure des contrôles en Île-de-France de dispositifs financés par FranceAgriMer: distribution de lait aux scolaires, garantie bancaire par des collecteurs de céréales par exemple.

Le DRIAAF fait fonction de commissaire du gouvernement à l'agriculture pour la SAFER Île-de-France et à ce titre valide les opérations de préemption et de rétrocession.

ZOOM 2015

Grandes cultures : la campagne 2014/2015 a été marquée par des récoltes abondantes mais des prix à la baisse pour les céréales et le colza.

La crise de l'élevage : l'Île-de-France compte près de 500 élevages. Ceux les plus en difficulté ont bénéficié pendant l'année 2015 de 175 000 € d'aide d'urgence.

La mise en place du Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises (PCAE) : 315 000 € de crédits de l'État ont contribué à accompagner 84 projets, pour des investissements environnementaux, dans des bâtiments d'élevage, des magasins à la ferme,... **Le Comité régional de l'installation et de la transmission (CRIT)**, co-présidé avec la Région, a poursuivi en 2015 les réflexions engagées l'année précédente sur les dispositifs régionaux FEADER.

L'installation : 34 jeunes ont pu s'installer en Île-de-France avec le soutien de la DRIAAF, permettant ainsi le renouvellement des générations en agriculture.

Le Plan bio Etat-Région 2014-2020, signé en février 2015, ainsi qu'un appel à projet pour l'animation en agriculture biologique, financé par l'Etat, ont permis d'initier une nouvelle dynamique régionale pour accompagner le déploiement de cette filière porteuse de valeur ajoutée pour l'agriculture francilienne.

PERSPECTIVES 2016

Préparé dès l'automne 2015, le futur schéma directeur régional des exploitations agricoles déterminera les règles relatives aux autorisations d'exploiter en Île-de-France. Il entrera en vigueur avant juillet 2016.

Maraîchage biologique

LES SOUTIENS DE L'AGRICULTURE EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2015

Des crédits engagés

POUR LES JEUNES AGRICULTEURS,

LES INVESTISSEMENTS,

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

ET LE SOUTIEN AUX FILIÈRES

S'APPUYER SUR UN BUDGET PRÉSERVÉ POUR LA FRANCE

200 millions € d'aides européennes à la ferme Île-de-France en 2015

MIEUX SOUTENIR LES PRODUCTIONS ANIMALES

175 000 € aux éleveurs d'Île-de-France les plus en difficulté

FAVORISER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION

1,5 million € de l'État consacré aux mesures agro-environnementales (MAEC)

ENCOURAGER L'INSTALLATION DES JEUNES

576 000 € pour le dispositif de soutien à l'installation sur le 2e pilier, de crédits de l'État et de l'Europe, 34 nouvelles insatllations aidéés en 2015

METTRE EN PLACE UN PLAN POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS

315 000 € de l'État, pour l'aide aux investissements matériels en Île-de-France.

S'ENGAGER DANS UN COLLECTIF POUR AMELIORER LES BONNES PRATIQUES

Le 1er GIEE francilien créé en 2015

PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS

La DRIAAF est en charge de la politique de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Cette problématique est d'autant plus prégnante dans notre région fortement urbanisée où de grands projets d'aménagement sont prévus. En partenariat avec les autres services de l'État, son rôle est ainsi d'accompagner les collectivités dans la prise en compte des espaces ouverts lors de la réalisation de leurs documents d'urbanisme et de leurs opérations d'aménagement.

En septembre 2015, la commission interdépartementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CIPENAF) pour les départements de Paris et proche couronne a vu le jour : elle remplace la CICEA (Commission interdépartementale de la consommation des espaces agricoles) conformément à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014.
La DRIAAF assure le secrétariat de cette commission qui se réunit environ une fois par mois. Associations, élus, représentants de l'État, des secteurs agricoles et forestiers, se prononcent sur l'ensemble des projets impactant les espaces agricoles, naturels et forestiers.

PÔLE EN CHARGE :

Le pôle aménagement

4 agents

Terres agricoles à la lisière de la Défense à Paris

la forêt

En Île-de-France

285 000 ha

26% du territoire francilien

part de la surface boisée des départements

À qui appartiennent les forêts?

Privés 70 %

Collectivités (publiques) 5 %

État 25 % (domaniales)

la récolte de bois dans les départements franciliens

Yvelines	114 000m³
Seine et Marne	143 000m³
Val-d'Oise	29 000m³
Essonne	35 000m³

Source «Enquête annuelle de branche Exploitation forestière 2014».

riche en biodiversité…

23 essences d'arbres forestiers

quelles sont les principales espèces?

Chêne Frêne Chataigner

94 % de feuillus

6 % de résineux

la forêt produit :

315 mille m³ de bois ronds

dont 100 mille m³ de bois d'énergie

de 1990 à 2015 +50 % (bois de chauffage et bois d'énergie)

Et génère 11200 emplois

80% de la surface du réseau Natura 2000* est constituée de forêts

* Ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

…et bénéfique pour l'environnement

La forêt capte 15% des émissions de CO_2 annuelles françaises

1m³ de bois stocke 1 tonne de CO_2

&

1m³ de bois utilisé comme matériau évite 1 tonne de CO_2 émise pour la fabrication et l'emploi d'un autre matériau

La forêt filtre les poussières et les pollutions microbiennes de l'air

la forêt joue un rôle de régulation hydraulique et d'épuration de l'eau

DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA FILIÈRE FORESTIÈRE, LE BOIS ET LA BIO-ÉCONOMIE

Stockage de bois le long d'une allée forestière en forêt de Notre Dame

La forêt francilienne couvre 26 % du territoire de la région. L'action générale du service forêt et bois (SERFOBT) vise à la protection du patrimoine forestier francilien, à la pérennité du rôle social de la forêt (plus de 100 millions de visites / an sur les 200 millions à l'échelle nationale), à participer à la réponse aux enjeux environnementaux (80 % des sites Natura 2000 sont en forêt) tout en favorisant l'utilisation de la biomasse agricole et forestière et la promotion du bois matériau, véritable outil de séquestration du carbone.

ZOOM 2015

Au terme de dix années d'instruction, le projet de classement en forêt de protection des massifs forestiers de l'Arc boisé du Val-de-Marne est arrivé à son terme. La publication du décret en Conseil d'État sera effective avant l'été 2016. Par ailleurs, le SERFOBT contribue largement, aux cotés de la région Île-de-France au soutien des professionnels de l'ensemble de la filière forêt et bois. Ainsi, quatre mesures « forestières » ont été inscrites dans le Plan de développement régional (PDR) d'Île-de-France 2014/2020 approuvé au mois d'août 2015 afin que ces dispositifs servent la profession forestière francilienne. Il s'agit des mesures «Mécanisation», «Desserte», «Amélioration» et «Stratégies locales de développement forestier».

SERVICE EN CHARGE :

le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT)

6 agents

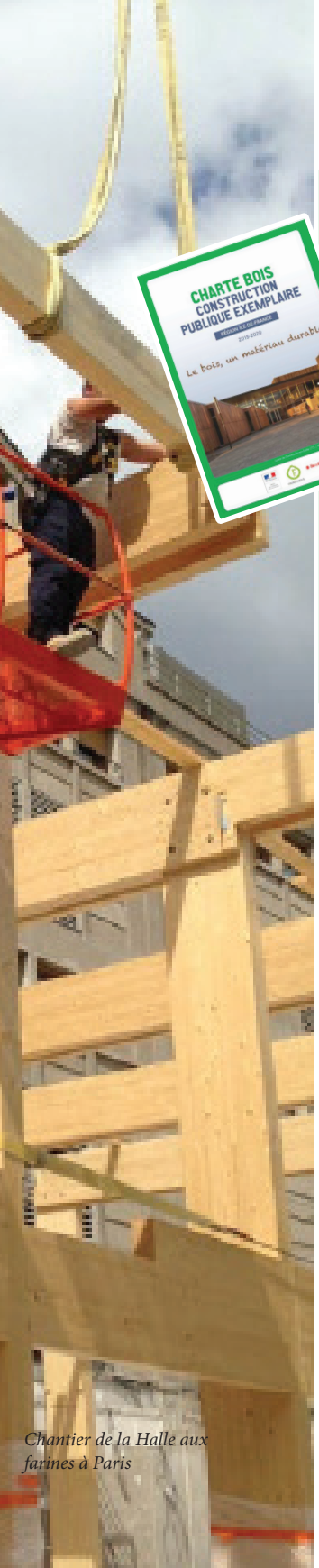

Chantier de la Halle aux farines à Paris

Signature de la charte bois construction publique exemplaire

Contexte

L'Île-de-France dispose d'un gisement de bois important, insuffisamment valorisé. Son utilisation dans la construction est un enjeu de développement écologique, économique, et territorial majeur. La construction francilienne représente 30 milliards € par an. La loi relative au Grand Paris prévoit la construction de 70 000 logements par an et la rénovation de 125 000 logements par an d'ici 2017. Le bois est, par ailleurs, un matériau aux multiples atouts. C'est en premier lieu, une ressource renouvelable à fortes qualités thermiques et esthétiques.

Objectif

Inciter les maîtres d'ouvrages publics et les bailleurs sociaux d'Île-de-France, publics et privés, à être exemplaire en s'engageant sur l'introduction d'une part de bois dans les constructions neuves et les rénovations de bâtiments et ainsi viser la réalisation de bâtiments sains, économes et durables, tel est l'objet de cette charte signée le 7 octobre 2015 à la Halle aux farines par l'État, la Région, l'interprofession régionale bois forêt, FRANCÎL-BOIS et plus de 20 maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux.

PERSPECTIVES 2016

Mise en place de la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB)

La loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt (LAAAF) a modifié la gouvernance régionale de la filière forêt et bois. Ainsi, la nouvelle commission régionale de la forêt et du bois sera désormais présidée conjointement par le Préfet de région et la présidente du Conseil régional. Elle sera notamment chargée d'élaborer le programme régional de la forêt et du bois.

Élaboration du programme régional de la forêt et du bois (PRFB)

La LAAAF a institué le programme national de la forêt et du bois, qui est désormais le document de cadrage de la politique forestière nationale. Le programme régional de la forêt et du bois sera sa déclinaison régionale et se substituera aux orientations régionales forestières et au plan pluriannuel régional de développement forestier.

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

Justice sociale, éducation de la jeunesse, lutte contre le gaspillage et relocalisation de notre alimentation, telles sont les priorités du programme national pour l'alimentation (PNA) mis en oeuvre en 2015. Ces priorités sont celles déclinées en Île-de-France depuis 3 ans et encouragées sous la forme d'appels à projets régionaux. La DRIAAF a la charge de les coordonner et de les suivre au niveau de la région. Elle est responsable de l'habilitation des associations d'aide alimentaire pour recevoir des aides publiques.

ZOOM 2015

Parmi les projets soutenus en 2015 dans le cadre du PNA régional, la DRIAAF a sélectionné des projets à enjeu : les liens entre de nouveaux gisements de denrées alimentaires (comme les excédents de repas issus de la restauration collective) et les associations d'aide alimentaires franciliennes ou encore l'approvisionnement local pour la restauration collective.

SERVICE EN CHARGE :

Le service régional de l'alimentation (SRAL)

PÔLE EN CHARGE :

Le pôle alimentation

2 agents

500 associations d'aide alimentaire habilitées

37 projets nationaux et **25** projets régionaux examinés au PNA

163 000 enfants bénéficiaires d'un « fruit à la récré »

Paniers fraîcheurs

ASSURER LA QUALITÉ SANITAIRE DES PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES

Contrôle d'oeufs à l'import au poste frontalier de Roissy

SERVICE EN CHARGE :

Le service régional de l'alimentation (SRAL)

17 agents (pôle phytosanitaire)

7 agents (pôle vétérinaire)

27 agents (Services d'Inspection Vétérinaires et Phytosanitaires) à Roissy, Orly et Rungis

La direction régionale assure la déclinaison, l'organisation et le suivi de la politique du ministère en charge de l'alimentation en matière de sécurité sanitaire des aliments ainsi que de la santé animale et végétale.

Dans le domaine des productions animales, elle s'appuie sur les 8 directions départementales de la protection des populations (DDPP) de la région qui sont chargées de les mettre en œuvre (inspections, agréments, certification à l'exportation, gestion des alertes, des foyers de maladies animales, etc.). La DRIAAF en assure un rôle de coordination, d'harmonisation et de mutualisation.

Dans le domaine végétal, la DRIAAF est responsable de la mise en œuvre de la surveillance biologique du territoire, de la prévention et de la lutte contre les organismes nuisibles (y compris pour les produits destinés aux échanges intra-communautaires ou à l'exportation), des contrôles relatifs la distribution et à l'application des produits phytosanitaires ainsi que ceux relatifs à la distribution des matières fertilisantes et des supports de culture. La protection des consommateurs, des cultures et des élevages passe également par le contrôle des produits venant d'autres pays, que ce soit au niveau des postes frontières comme Roissy, Orly et Rungis ou chez les professionnels.

Par ailleurs, la direction régionale est en charge de la déclinaison régionale du plan Ecophyto (qui vise, par un ensemble d'actions, à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires) et de la nouvelle gouvernance sanitaire en matière de santé animale et végétale.

ZOOM 2015

Les travaux avec les acteurs de la nouvelle gouvernance sanitaire (FREDON côté végétal et GRDS[1] et DDPP côté animal) ont abouti à la signature des conventions 2015 « nouvelle formule » (en lien avec les évolutions de la délégation).

Dans le cadre du programme ECOPHYTO, le plan de réduction de l'utilisation des produits phyto-pharmaceutiques s'est poursuivi en 2015, notamment avec le lancement par la DRIAAF d'un appel à projets : 17 projets ont été retenus. L'année 2015 a constitué une année charnière dans ce domaine, avec la réalisation d'un bilan régional à mi-parcours des actions menées en Île-de-France depuis 2010 et une présentation de ce bilan en CROS (Comité régional d'orientation stratégique) Ecophyto en avril.

Par ailleurs, dans le domaine de la surveillance biologique du territoire, outre le suivi des foyers ou des alertes (notamment *Xylella fastidiosa*), les travaux nécessaires à l'établissement d'un plan de lutte régional contre les campagnols ont été engagés.

Pour ce qui concerne le contrôle à l'importation, suite à la finalisation des travaux entamés en 2014 et du dossier d'agrément communautaire, la station animalière de Roissy a vu l'extension du champ de l'agrément à tous les animaux sauf les espèces venimeuses.

PERSPECTIVES 2016

Les missions régaliennes (surveillance, contrôle, certification, gestion de foyers) vont se poursuivre, de même que celles relatives à l'animation des DDPP.

Une soirée d'information sur la **rage**, destinée notamment aux vétérinaires praticiens, aura lieu début 2016.

Dans le domaine de la gouvernance, deux **CROPSAV** (comité régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) se réuniront en avril et juin 2016.

Concernant **Ecophyto**, les mesures prévues par la version 2 seront déclinées au niveau régional avec notamment l'élaboration, en lien avec la DRIEE, d'une feuille de route pour le dernier trimestre 2016.

1 GRDS : Groupement Régional de Défense Sanitaire

Palmier à l'importation contrôlé par les équipes de Rungis

la sécurité sanitaire des aliments en Île-de-France

source : DRIAAF Île-de-France

+de 5 000 exploitations agricoles à contrôler

+de 45 000 établissements de transformation, distribution et de restauration à contrôler

+de 150 inspecteurs dans les services déconcentrés

2 900 vétérinaires sanitaires habilités par l'État dont DRIAAF

Tout au long de l'année tous les maillons de la chaîne alimentaire sont surveillés

10750 inspections d'établissements Pour vérifier la sécurité sanitaire des aliments (DDPP)

255 contrôles dans les élevages (DDPP)

153 inspections concernant l'usage des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles ou à la distribution (DRIAAF)

100 000 Certificats à l'export

+de 35 000 Lots de produits animaux, végétaux et d'animaux vivants contrôlés à l'import

Que contrôle-t-on ?

La mise en place effective des mesures appropriées pour assurer la qualité sanitaire des produits

Le bon respect des conditions d'hygiène dans les établissements

La présence de contaminants * dans les denrées animales, végétales et aliments pour animaux, en réalisant des prélèvements qui sont analysés par un réseau de laboratoires agréés et des laboratoires nationaux de référence.

*substances interdites et anabolisantes, médicaments vétérinaires, contaminants environnementaux,agents biologiques néfastes (salmonelles, listeria, etc.).

en cas de non-respect des règles ou en cas de non-conformités

Les opérateurs peuvent être sanctionnés par des amendes, des procès-verbaux, le retrait du marché ou la destruction de denrées, voire par des suspensions d'agrément ou des fermetures.

DEVELOPPER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

21 actions collectives soutenues dans le cadre du plan de soutien des industries agro-alimentaires

15 % du tonnage national de farine transformé en Île-de-France

43 000 employés dans les IAA d'Île-de-France

Plateau de fromages - le brie à la pistache

Plus d'une vingtaine d'actions collectives sont aujourd'hui portées par l'État (DIRECCTE[1] et DRIAAF) et les acteurs régionaux : ARIA Île-de-France[2], CERVIA[3] et Région Île-de-France. Elles permettent aux acteurs de la transformation (agriculteurs, industriels, artisans et métiers de bouche) de bénéficier de réunions thématiques sous formes d'ateliers, de modules de formation et d'information.

ZOOM 2015

Le dispositif déployé en 2014 afin de conforter le secteur de la transformation agroalimentaire a pris une dimension nouvelle par la coordination des actions identifiées par le Comité stratégique de la filière régionale alimentaire mis en place par la DIRECCTE et la DRIAAF et celles conduites dans le cadre du Pass'filière, soutenu par le Conseil régional d'Île-de-France. Le plan d'actions, coordonné par l'État en Île-de-France couvre plusieurs domaines : emplois et compétences, outils de financement et structuration de la filière agroalimentaire, export, innovation, outils d'information interne et externe de la filière agroalimentaire.

SERVICE EN CHARGE :

Le service régional de l'alimentation (SRAL)

PÔLE EN CHARGE :

Le pôle alimentation

2 agents

1 Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
2 Association Régionale des Industries Agroalimentaires
3 Centre Régional de Valorisation et d'Innovation Agricole et Alimentaire

DIFFUSER L'INFORMATION STATISTIQUE ET ECONOMIQUE SUR LES TERRITOIRES

Publications du SRISE

SERVICE EN CHARGE :

le service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

20 agents répartis à parts égales sur 2 sites, Cachan et Rungis

Le SRISE met en œuvre au niveau régional le programme national d'enquêtes défini par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère, à savoir en 2015 : enquête annuelle auprès des exploitations forestières et des scieries, enquêtes de conjoncture, enquête sur la comptabilité d'un échantillon d'exploitations agricoles (RICA), enquête de description du territoire Teruti-Lucas.
Le service assure à Rungis la production de données pour le réseau des nouvelles des marchés (RNM) de FranceAgriMer. Sur le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, une dizaine d'enquêteurs conjoncturistes suivent chaque jour, à partir de 3h du matin, les prix d'un ensemble de produits frais (fruits et légumes, produits de la mer, produits carnés, produits laitiers, œufs, fleurs coupées). Les informations recueillies sont recoupées et commentées avant d'être diffusées auprès de nombreux opérateurs. Elles servent également de référence. Une note hebdomadaire de conjoncture du marché tous secteurs est publiée toute l'année. Des enquêtes nationales sont également réalisées (enquêtes détail dans les grands magasins, enquêtes produits laitiers et surgelés pour la restauration collective).
Le SRISE valorise les données produites par le biais de diverses publications. Il a en charge la réponse à la demande interne et externe. Il suit également la conjoncture agricole et agroalimentaire régionale.

ZOOM 2015

Enquêter et restituer

Au 1er trimestre 2015, une quinzaine d'enquêteurs a interrogé 850 exploitants agricoles pour décrire leurs pratiques phytosanitaires en grandes cultures. Par ailleurs, l'enquête Teruti-Lucas a permis d'analyser l'équilibre du territoire francilien entre les espaces urbains, naturels, agricoles et forestiers. Pour cela, les enquêteurs ont observé et décrit sur le terrain des points respectant une nomenclature bien définie.

En 2015, des travaux documentaires conséquents ont été menés sur plusieurs enquêtes, dans le cadre de la certification ISO 9001 du RNM : l'enquête nationale produits laitiers, lapins vifs et les enquêtes produits carnés et de la mer.

Analyser et comprendre

Les résultats des enquêtes RICA 2012 et 2013, montrant un résultat agricole moyen en repli pour les exploitations franciliennes spécialisées en céréales et oléo-protéagineux en 2013, ont été publiés. La récolte 2015 a été suivie de près via des fiches hebdomadaires sur le sujet.
Par ailleurs, une synthèse sur «la forêt privée en Île-de-France a été publiée. Elle a été réalisée à partir des résultats de l'enquête sur la forêt privée réalisée en 2012-2013. Outre son morcellement, l'étude précise par exemple que les personnes morales détiennent près de 40 % de la surface totale de forêts privées en Île-de-france (contre 25 % à l'échelle française).

Valoriser et communiquer

La mise en page du panorama illustré des productions agricoles d'Île-de-France sur plus de 50 ans a été réalisée par la DRIAAF. Ce panorama retrace les synergies de l'agriculture francilienne et de l'espace urbain au travers du temps. Au fil des siècles, les avantages liés à la proximité des consommateurs ont progressivement diminué avec le développement des possibilités de transport et de stockage, l'organisation agricole évoluant en fonction des opportunités. Les exploitations se sont désormais agrandies et ont souvent adopté un fonctionnement de type entrepreneurial.
Enfin, d'autres publications telles que les notes de conjoncture donnent des éclairages spécifiques comme le 1er mai et son muguet ou la fin de la campagne de production de salade francilienne et mettent ainsi en regard la production agricole francilienne et les carreaux des producteurs de Rungis.

10 à 40 enquêteurs mobilisés pour une enquête donnée
1 univers de près de **5000** exploitations agricoles

Rungis, **N°1** des marchés de gros de produits frais en Europe

N°1 des **15** centres RNM en France

environ **3000** cotations établies et publiées chaque jour

1 note agro-conjoncture chaque mois

1 note hedbomadaire tous secteurs

1 bilan mensuel Fruits et Legumes

PERSPECTIVES 2016

Enquête intercensitaire sur la structure des exploitations agricoles
Audit interne en avril du centre RNM de Rungis
Suivi rapproché de la conjoncture céréalière régionale
Expertise sur les nouvelles références en termes d'IFT[1]
Etude partenariale sur les IAA de la région avec la DR INSEE
Réalisation d'une fiche filière sur la betterave
Développement de la valorisation des données et publications via le site internet

1 Indice de Fréquence des Traitements

CONFORTER LA FORMATION TECHNIQUE AGRICOLE, CONTRIBUER A L'INSERTION SCOLAIRE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES

Visite de M. Le Foll en septembre 2015 au lycée St Germain-En-Laye

SERVICE EN CHARGE :

le service régional de la formation et du développement (SRFD)

12 agents

La DRIAAF est autorité académique pour l'enseignemnet agricole technique public et privé. A ce titre, elle suit chaque établissement tant au niveau financier que pour les ressources humaines. Elle veille également à donner une cohérence régionale à cet enseignement en élaborant un plan stratégique de développement.
L'enseignement agricole prépare les jeunes et les futurs actifs aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Ces métiers offrent des débouchés très variés à plus de 5500 élèves, apprentis ou étudiants, dans des secteurs diversifiés : la production agricole, l'aménagement paysager, les activités hippiques, la protection de l'environnement en lien avec les espaces naturels ou la gestion de l'eau, les services en milieu rural et la filière agroalimentaire.

Les principaux objectifs se déclinent en 4 axes stratégiques inscrits dans le projet régional de l'enseignement agricole 2013/2018 (PREA) : 1- adapter l'offre de formation initiale et continue conformément aux besoins des professionnels et des territoires ; 2- favoriser l'accès à la formation dans l'enseignement agricole et à l'emploi ; 3- favoriser la réussite des apprenants et l'élévation de leur niveau de formation et de qualification ; 4- développer la coopération internationale, le lien avec la recherche-développement et l'animation des territoires.

ZOOM 2015

L'année 2015 a été marquée par les événements tragiques de janvier et novembre. Les attentats meurtriers de Paris ont eu un impact direct sur les établissements franciliens.
Le 9 janvier, tous élèves des établissements de l'est parisien ont été mis à l'abri (confinement).
Suite à ces attentats, la DRIAAF s'est mobilisée sur la sécurité des établissements publics et privés avec l'obligation pour tous de formaliser un Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et sur l'organisation de formations pour accompagner les directeurs, les équipes de direction et les personnels sur les mesures de sécurité et de surveillance. Le Plan Vigipirate et la sécurité ont été renforcés aux abords et dans tous les établissements.
Le 23 janvier, le Premier Ministre, la Ministre de l'Éducation Nationale et le Ministre de l'Agriculture, Porte parole du gouvernement se sont déplacés au lycée agricole Bougainville à Brie-Comte-Robert (77) pour rencontrer les apprenants et la communauté éducative afin d'échanger sur le «Bien vivre ensemble» et les valeurs de la République.
Le 9 décembre, « Journée de la laïcité » a mobilisé tous les établissements franciliens, journée rythmée par des débats et tables rondes entre apprenants et équipes éducatives et pédagogiques. Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, des actions pédagogiques et culturelles ont été menées.

Par ailleurs, à l'occasion de la COP 21, la DRIAAF a organisé le 27 novembre, une conférence régionale sur le changement climatique et le monde agricole à destination des apprenants, des équipes pédagogiques des établissements et des professionnels.
La DRIAAF a également participé fin novembre au forum sur la transition énergétique et le changement climatique, organisé par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Les établissements publics et privés étaient présents.

PERSPECTIVES 2016

Actualiser le PREA 2013/2018
Poursuivre et développer les actions du plan régional « enseigner à produire autrement » en lien avec les exploitations agricoles des établissements
Participer à la relance de l'apprentissage
Constituer un réseau des centres de formation par apprentissage et formation continue.
Développer l'offre de formation post-bac en milieu rural
Accompagner les établissements dans la mise en œuvre des PPMS
Accompagner les établissements dans les actions d'innovation et d'expérimentation
Organisation d'une formation et d'une journée régionale coopération internationale pour encourager la mobilité entrante et sortante des apprenants et personnels (charte ERASMUS+)

Formation sur le repiquage de jeunes plants de poireaux

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

EN ÎLE-DE-FRANCE

100 % NATURE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% citoyen
DIALOGUE NATIONAL AUTOUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Plus de **5 500** élèves, étudiants, et apprentis

21 établissements publics et privés sur tout le territoire

6 exploitations agricoles publiques

2 centres équestres

18 000 hectares cultivés

Les missions de l'enseignement technique agricole

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, comme à celle des adultes.
- Participer à l'animation et au développement des territoires.
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires .
- Participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

83 % de taux de réussite aux examens

LE PLAN Enseigner à produire autrement

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole sont un lieu d'innovation technique, mais aussi pédagogique, pour la transmission des savoirs agro-écologiques vers les apprenants et la profession agricole.

des formations dans de nombreux secteurs

- Productions agricoles
- Activités hippiques
- Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage
- Service aux personnes et aux territoires
- Transformation et commercialisation des productions
- Industrie agroalimentaire, industries liées à l'agriculture
- Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation

ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL

SERVICE EN CHARGE :

le secrétariat général (SG)

12 agents

GESTION FINANCIÈRE
Le budget de fonctionnement de la DRIAAF est de 600 K€.

GESTION Ressources humaines
131 agents travaillent à la DRIAAF, 24 % sont contractuels. On y observe plus d'entrées que de sorties.

ANIMATION RÉGIONALE
Le secrétariat général de la DRIAAF participe régulièrement au réseau fonction support associant les DDI[3]. Il s'assure de la transmission des informations en matière RH et budgétaire aux agents du MAAF en région.

DIALOGUE SOCIAL ET D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL
CT[1] et CHSCT[2] sont les instances de dialogue social. Projet approuvé à l'unanimité en 2015 : le transfert à la Région des services de l'État qui participent à l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEADER.

DÉPRECARISATION
La DRIAAF accompagne les agents non titulaires souhaitant être titularisés sur la période 2012-2016. 17 agents de DRIAAF et DDI[3] ont réussi leur concours entre 2013 et 2015.

FORMATIONS
Les formations prioritaires sont des formations « métiers » : le déploiement de l'outil « Resytal », l'agro-écologie, l'aménagement du territoire.
382 agents (DRIAAF et DDI[3]) ont été formés en 2015.

1 Comités techniques
2 Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
3 Directions départementales et interministérielles

ZOOM 2015

Le ministère en charge de l'agriculture (MAAF) et le ministère en charge de l'écologie (MEEM) ont convenu en 2013 du "décroisement" des postes occupés, en directions départementales des territoires (DDT), par des agents du MAAF effectuant des missions du MEEM (police de l'eau, biodiversité, chasse et eau et en prévention des risques naturels). Ce transfert du budget du MAAF vers le budget du MEEM des emplois correspondants se déroule en 3 phases (2016 et 2017 pour "eau et risques", 2018 pour "biodiversité"). En Île-de-France, le bilan de la 1ère phase a conduit au transfert de 10,8 ETP « eau et risques » et « fonctions support ».

PERSPECTIVES 2016

Plan de prévention des risques psychosociaux pour l'amélioration des conditions de travail des agents de la DRIAAF

Portrait de la DRIAAF

131 agents

(au 31 décembre 2015)

répartis sur 3 sites

54 % femmes ; 46 % hommes

Moyenne d'âge : 44 ans

Agents A : 61 %
Agents B : 24 %
Agents C : 15 %

COMMUNICATION

1 nouveau site internet, 10 campagnes de communication relayées tout au long de l'année en région, 2 grands événements organisés

ORGANIGRAMME 2015

Directrice

Marion ZALAY

Ingénieur général de Bassin
Jean-Claude VIAL

Directeur adjoint aux affaires régionales
Bertrand MANTEROLA

Directeur adjoint aux affaires départementales
Thierry CHILLAUD

Contrôle de gestion
Yamine AFFEJEE

Secrétariat Général (SG)
Chef de service
Sébastien FAUGERE

Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Chef de service
Nathalie PIHIER

Service Régional d'Économie agricole (SREA)
Chef de service
Juliette FAIVRE

Service Régional d'Information Statistique et Économique (SRISE)
Chef de service
Sylvie de SMEDT

Service Régional de la Formation et du développement
Chef de service
Naida DRIF-LAMIA

Service Régional de la Forêt et du bois, de la Biomasse et des Territoires (SERFOBT)
Chef de service
Pierre-Emmanuel SAVATTE

www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

DRIAAF, Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
18, avenue Carnot
94230 Cachan
+33 (0)1 41 24 17 00
driaaf@agriculture.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT